

Toiles @ penser

Cahiers d'Éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

La violence morale

Libres propos de Marie-Claire CARDINAL
et de Patrick TRAUBE

Dossier n° 029

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Henri CHARPENTIER, Chemsî CHEREF-KHAN, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Michèle MIGNON, Jacques Ch. LEMAIRE,
Fernand LETIST, Fatoumata SIDIBÉ

Rubriques

Publications – Radio –
Colloques – Ateliers philosophiques

Publications

Nathalie DENEUMOUSTIER
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat

Myriam GOOSSE
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Médias

Fabienne VERMEYLEN
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : Be46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 40 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2020 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 116 – *Les cultes à mystères*

n° 117 – *Migration, une approche humaniste*

n° 118 – *Homo Faber et l'avenir du travail*

n° 119 – *Critique(s) du réalisme*

La violence morale¹

Libres propos de Marie-Claire CARDINAL² et de Patrick TRAUBE³

La loi belge définit les violences conjugales en ces termes :

« Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes, de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale.

Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société. »

Il faut bien faire la distinction entre la violence physique et la violence psychologique quoique, parfois, elles s'enchevêtrent naturellement. La violence psychologique peut être absolument destructrice, puisqu'elle peut aller jusqu'à l'anéantissement du « moi », mais on peut en sortir.

Les parquets, aujourd'hui, poursuivent toutes les questions relatives aux violences physiques, mais pas forcément la violence morale qui s'exerce dans les couples et qui est, peut-être, plus répandue. La violence morale peut également être le précurseur de la violence physique. C'est-à-dire qu'avant d'agresser physiquement, de frapper, il y a la violence par les mots, la violence destructrice, psychologique. Ce ne sont pas deux réalités

¹ Si vous avez besoin d'aide, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place un numéro vert « Écoute violences conjugales » : 0800 30 030

² Marie-Claire CARDINAL, *Le Terrorisme amoureux : quand l'amour tue : témoignage vécu*, Paris, Les éditions de l'Arbre, 2009.

³ Patrick TRAUBE, *Psychothérapie, voyage au cœur de soi*, Charleroi, Éditions Labor, 2005 ; Patrick TRAUBE, *Où va le monde ?*, Éditions Convaincre, 2004.

distinctes : on pourrait même dire que c'est la peste et le choléra. Il ne sert à rien de lutter contre la violence physique et d'ignorer la violence psychologique, comme il ne sert à rien de faire l'inverse. Il faut les traiter toutes les deux, il faut les voir comme quelque chose formant un « tout » et ce « tout » n'est pas évident à découvrir.

Cette violence psychologique ne se retrouve pas uniquement chez les couples hétérosexuels, mais elle se retrouve également chez les couples homosexuels et chez les couples qui ne sont pas dans les liens du mariage. Les liens du mariage renforcent peut-être, pour certains hommes, la possibilité de pouvoir violenter psychologiquement les femmes.

Il faut savoir qu'en France la violence psychologique est un délit depuis la loi d'octobre 2010 alors qu'en Belgique elle l'est depuis le 30 octobre 1998.

Qu'est-ce que le fait de terroriser sa femme ?

Lorsque la loi française est passée, Jacques Audiard a réalisé un clip vidéo qui s'appelait *La voix*⁴. Ce clip était très révélateur et exemplatif de la violence psychologique. Il s'agissait d'une femme qui se baladait dans la rue, elle se regardait dans les miroirs et dans les vitrines des magasins et elle entendait une voix qui lui disait qu'elle avait grossi, qui l'insultait... Il faut rester objectif : il ne suffit pas de dire ce genre de chose pour que cela soit assimilé à de la violence. Mais lorsque cela devient la seule communication dans le couple, c'est de la violence, car il s'agit d'un dénigrement perpétuel. À force d'un tel traitement, même lorsque le conjoint n'est pas présent, on entend ces brimades, cela devient une partie de soi. Et c'est bien là que se situe le problème.

Quand on intègre cette violence, il n'y a même plus besoin d'agresseur, car on devient soi-même son propre agresseur : les paroles se répètent en nous, elles s'amplifient... surtout par rapport à un vécu de femme, car on sait que l'on vieillit, on sait que l'on attrape des rides, on sait que l'on attrape des cheveux blancs... Les hommes aussi connaissent le poids du temps, mais, chez les femmes, c'est encore un sujet assez sensible.

La violence morale n'est pas qu'un fait de dénigrement physique, c'est aussi un dénigrement psychologique : « Tu dépenses trop... ».

⁴ *La voix* est un clip vidéo qui dénonce les violences verbales et psychologiques. Cette campagne d'information s'inscrit dans le cadre du plan triennal de lutte contre les violences faites aux femmes lancé en 2007 par Valérie LÉTARD, secrétaire d'État à la Solidarité : <https://www.dailymotion.com/video/x9jlmv>.

Il y a plusieurs définitions d'ordre psychologique de ce type de comportement qui est un peu répressif sur le plan affectif et moral, d'un conjoint par rapport à l'autre conjoint. Il est important de préciser qu'à partir du moment où il y a un lien qui se crée entre deux êtres humains, quel que soit le niveau ou l'importance de ce lien, il y a, automatiquement, un système d'attentes, vis-à-vis de l'autre, qui se crée aussi clairement et aussi rigidement que le courant électrique crée un champ électromagnétique. Dès qu'il y a du lien qui se crée, il y a un investissement de l'autre et, par conséquent, il y a un système d'attentes.

Ce système d'attentes est normal, il fait partie de la vie, il fait partie de l'humain. Mais, il se peut que, chez certaines personnes, ce système d'attentes devienne véritablement « incarcérant » pour l'autre. Souvent, les personnes qui manifestent un comportement de violences psychologiques créent comme une toile d'araignée où l'autre se retrouve piégé et où l'autre est transformé en objet, souvent, de possession ou de manipulation. Ce qui fait la différence entre ce que l'on appelle la « violence conjugale psychologique » et des faits « banaux » de la vie quotidienne, c'est son aspect de répétition, de chronicité, d'extrême violence et d'atteinte à l'intégrité psychologique de la personne, car il peut arriver à tout le monde de « péter un câble ». Mais il est vrai, aussi, qu'il existe des couples qui ne parviennent pas à communiquer autrement que sur ce mode. C'est ainsi que les choses se mettent en place petit à petit sans que les personnes concernées en prennent immédiatement conscience. C'est quelque chose qui se découvre petit à petit, au fil des jours et, d'ailleurs, on observe que ce type de personnalité possède une virtuosité assez incomparable, précisément, à masquer le jeu : c'est-à-dire à masquer les données, à masquer les paramètres, à ne surtout pas se dévoiler ou à ne se dévoiler qu'au moment du coup, « échec et mat ».

Le narcissisme est-il la cause ?

C'est plutôt le défaut de narcissisme qui induit ce comportement. Généralement, ce sont des personnes qui n'ont pas acquis, pendant les premiers stades de l'évolution psychogénétique dans l'enfance, cette sorte de frontière du « moi », cette sorte d'enveloppe personnelle, cette sorte d'identité, ce que les Anglo-Saxons appellent le *zelf* ou le « soi ». Ils ont donc besoin, en permanence, d'une sorte de prothèse affective qui peut être une femme, si c'est un homme, un homme, si c'est une femme, mais qui peut aussi être un ami, un collaborateur ou un collègue. Cette prothèse affective va venir remplacer ou colmater ce narcissisme manquant. Et à ce moment-là, il se met en place un processus de prise de possession de

l'objet, parce qu'il n'est pas question que l'objet puisse s'échapper, puisqu'il est aussi vital pour l'individu que le narcissisme l'est pour tout le monde.

C'est dans l'enfance que les choses se mettent en place, ce qui veut dire qu'il est difficile de faire sortir une personne, qui souffre de cet état, de cette tyrannie qu'elle exerce à l'égard de son conjoint. La preuve en est que, dans la pratique clinique, ce sont des personnalités qui consultent extrêmement rarement. Ils ne veulent pas s'investir dans un travail qui pourrait, quelque part, les remettre en question. Ils ont peur, parce que c'est véritablement leur base, ce qui fonde leur stabilité, qui risque de vaciller et ils en ont une conscience diffuse, une sorte d'intuition.

Le narcissisme peut, aussi, être la porte de sortie pour la victime. Dans l'enfance, on apprend aux enfants qu'ils sont de « belles » personnes et s'ils ont des personnes résilientes dans leur entourage, ils apprennent à leur contact. Au contraire, si la victime est persuadée qu'elle est une personne « minable » ou sans intérêt, elle peut ne pas s'en sortir et se soumettre. La soumission est vraiment le but final que recherchent les pervers narcissiques. Il n'y a pas que les hommes qui sont des pervers narcissiques, il faut le souligner, mais il est vrai que si c'est tellement répandu parmi les femmes, c'est parce qu'un homme serait en rébellion contre ce genre de soumission.

Durant vingt siècles de judéo-christianisme, on a appris aux femmes à se soumettre. On a expliqué aux femmes que s'il y a un conflit dans le couple, c'est toujours à la femme de « s'écraser »... Par conséquent, elles acceptent plus facilement. Un homme n'accepterait pas facilement de ne pas avoir de compte bancaire, de ne pas avoir de moyen de locomotion, d'être complètement isolé des siens. Ses connaissances lui diraient de réagir. Alors qu'on trouve normal qu'une femme n'ait pas de compte bancaire, on expliquera le fait qu'elle ne travaille pas... Toute la pression sociale fait qu'on accepte plus facilement qu'une femme soit violentée psychologiquement, alors qu'on ne l'accepterait pas s'il s'agissait d'un homme.

Le narcissisme est contestable lorsqu'il est pathologique, mais le narcissisme peut également être salvateur. Dans la guérison, à la suite de violences psychologiques, il est primordial de restaurer l'estime psychologique pour que les victimes parviennent à se dire : « Je suis quelqu'un de bien et je ne mérite pas ça ».

Comment peut-on amener un agresseur sur le chemin de la guérison ?

C'est mission impossible, dans le sens où, au mieux, peut-être que la personne acceptera de venir une fois ou deux en consultation, mais elle ne poursuivra pas le traitement. Il faut se dire aussi que les psychothérapeutes sont là dans une logique de manipulation, avec tout ce que cela comporte de séduction, ce qui rend le traitement particulièrement dangereux.

Les hommes que l'on peut qualifier de « terroristes amoureux » sont de grands séducteurs, ce sont des gens qui, apparemment, aux yeux de la société, sont des gens extrêmement brillants, extravertis, sympathiques. Autrement dit, ce sont, en général, de gentils escrocs hyper sympas et on ne comprend pas que ce genre d'hommes puissent être des manipulateurs.

La manipulation n'est pas liée à une personne en particulier, mais c'est un type de fonctionnement. C'est un peu comme au théâtre, c'est-à-dire que c'est un acteur qui, pour que son jeu fonctionne, a besoin d'un répliquant ou de plusieurs répliquants. C'est d'ailleurs ce qu'il va chercher dans la vie : trouver, éventuellement comme conjoint, un partenaire qui va lui donner la bonne réplique, autrement dit, quelqu'un qui va se soumettre, qui va s'écraser et qui va progressivement intérioriser ce défaut de narcissisme, sa non-valeur, sa perte d'estime de soi, etc. Si l'individu, dysfonctionnel à cet égard, perd sa proie – son partenaire –, il va en chercher une autre dans tous les cas.

Comment la victime peut-elle s'en sortir ?

- la dérision, c'est-à-dire d'avoir une dérision par rapport à ce que l'on nous dit ;
- se renarcissiser ; c'est-à-dire de retrouver de l'admiration pour soi-même, d'apprendre à s'aimer à nouveau ;
- contremanipuler, c'est-à-dire prendre les mêmes armes que l'agresseur, tout en faisant attention, car, chez certains pervers « polymorphes », cela peut déclencher des mécanismes de violences physiques.

Il faut bien doser les armes que l'on utilise, mais il faut surtout bien connaître son manipulateur.

Se gonfler de narcissisme n'est pas suffisant et il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir le faire. La meilleure solution reste la fuite. Mais la fuite est difficile, dès le moment où, par exemple, on est dans une situation de mariage établi et qu'il y a des enfants, car le comportement de l'agresseur ne cessera pas uniquement parce qu'on a décidé de divorcer. Si

on va devant un juge pour divorcer, pour demander la garde des enfants, il faut savoir que les pervers narcissiques, souvent, ont un tel bagou que c'est à eux que l'on va confier les enfants. Un juge prendra le fait et la cause pour l'agresseur, car l'état psychologique pitoyable dans lequel est l'agressé ne sera pas perçu dans son cadre par le juge. Le juge ne verra qu'un plaignant geignard, insécure, sur la défensive. Se présenter devant un juge, pour une victime, est abominable, d'abord parce qu'on n'a plus de statut social, qu'on n'a plus de travail, qu'on ne dispose même plus de compte bancaire ni même de moyen de locomotion, qu'on est isolé de tout le monde. En toute logique, qui accorderait un droit de garde à une femme dans cet état ? Personne, évidemment. Alors que le terroriste amoureux a de l'entregent, il est riche, il dispose d'un véhicule, il est très intégré dans un rôle « bourgeois ».

La violence physique est constatable médicalement, mais en ce qui concerne la violence affective, morale, que peut-on faire ?

Sur *Internet*, on peut trouver une grille, qui s'adresse aux professionnels – les assistants sociaux, les psychothérapeutes, les avocats –, qui explique quand on a affaire à une femme qui est violentée psychologiquement, car elle ne le dit pas toujours. Il existe des critères objectifs auxquels les juges peuvent se référer.

Nos Toiles @penser 2019

disponibles sur demande et sur notre site <https://www.lapenseetleshommes.be>

Franc-maçonnerie

Bandes dessinées et la franc-maçonnerie

Les images antimaçonniques

La « der des ders » ? Des tranchées d'hier aux tranchées d'aujourd'hui

«Les gilets jaunes», réflexion psychologique et maçonnique

Réflexion à propos de l'islam

À propos du « féminisme musulman » : utopie, oxymore ou réalité ?

Pourquoi ne parle-t-on jamais du « judéo-islam » et des

« judéo-musulmans » au même titre que les « judéo-chrétiens » ?

Obsolescence programmée : pratique et lutte

Les différents types d'obsolescences

Acteurs ou complices ?

Citoyens d'abord

Les citoyens interrogent

Le nucléaire

Fin du nucléaire belge en 2025

Le nucléaire : un dilemme ?

Les énergies fossiles, une fausse solution

Le nucléaire, plus fiable qu'il n'y paraît ?

Le nucléaire, une utopie ?

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

L'écrivain soviétique de la dissidence : Alexandre Soljenitsyne

L'écrivain russe de l'exil

Dante et Ulysse

Dante et les grands hommes de l'Antiquité gréco-romaine

Sacralité de la langue

La liance et les liances. Du biologique au philosophique

Le travail : notion, valeur, œuvres
Homme féministe : mauvais genre ?
Une Europe plus laïque ?
Plaidoyer pour un pragmatisme vigilant
Un viol à l'école communale
Le naufrage de la raison
Ouvertures
Carcans
Quand l'impensé ou l'impensable se révèlent
La véritable histoire de l'Europe occidentale

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications, de nos émissions radiophoniques
et de nos activités ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles